

4.7. Evaluation et sélection de colonies

Objectif :

L'évaluation ou la sélection de colonies ne concerne pas que les éleveurs ; elle est aussi importante pour tout apiculteur du point de vue de la santé des abeilles. Au sens d'une mesure préventive, il s'agit finalement de ne garder que des colonies saines et fortes au sein d'un rucher. Cette sélection touche aussi bien les colonies productives que les jeunes colonies.

Dans la nature, les colonies d'abeilles sont sujettes à une sélection draconienne. Seules des colonies fortes peuvent survivre et seule une petite partie des jeunes colonies se développe en une colonie capable de résister à l'hiver. Avec le suivi apicole, et surtout avec le nourrissage, cette sélection naturelle est contournée. Afin que le rucher soit maintenu en bonne santé, et dans l'esprit d'une bonne pratique apicole, il convient par conséquent de procéder à une sélection.

Pour ce faire, il faut suffisamment de jeunes colonies – formée à partir de colonies productives saines et fortes. Vous trouverez des informations sur la formation de jeunes colonies dans les aide-mémoire 1.4.2. – 1.4.6.

(www.abeilles.ch/aidememoire).

Procédure :

L'évaluation de jeunes colonies et de colonies productives se fait en fonction des critères mentionnés ci-dessous. Ils décident de leur maintien au rucher et permettent d'effectuer la sélection. Les colonies productives du meilleur tiers servent à la formation de jeunes colonies.

Caractéristiques d'une colonie à sélectionner :

- Force de la colonie adaptée aux différents mois de l'année
- Bon comportement hygiénique (garde le fond de la ruche propre, élimine les déchets, les abeilles et les fausses teignes mortes)
- Couvain compact, larves saines
- Pas d'infestation excessive de varroas et pas de symptômes de maladies (voir aide-mémoire relatifs au diagnostic varroa www.abeilles.ch/varroa et [2. Aperçu des maladies et ravageurs](#))

- Hiverne sans forte perte d'abeilles (environ le même nombre de rayons occupés qu'au début de l'hiver) et démarre sans problème au printemps
- Se laisse bien manipuler sans que les abeilles quittent les cadres ou ne piquent trop

Pour les colonies productives, les critères d'évaluation sont en outre les suivants :

- Si l'espace à disposition dans la ruche est agrandi, l'essaimage est modéré.
- Livre une quantité de miel satisfaisante

Reconnaître des colonies malades, affaiblies :

Les colonies doivent être évaluées avec le plus grand soin, surtout au printemps. Des colonies qui ne se développent pas correctement (colonies faibles) sont sources d'agents pathogènes. Elles doivent de ce fait être soufrées aussi rapidement que possible. De petites colonies mais vivaces (ayant de l'avenir) sont unies à d'autres.

<p>Colonie faible</p> <ul style="list-style-type: none"> • nid à couvain lacunaire • pas de nourriture ouverte • manque de nourriture • pas de développement visible de la colonie • comportement agressif 	<p>Petite colonie ayant de l'avenir</p> <ul style="list-style-type: none"> • nid à couvain compact • beaucoup de nourriture ouverte • abeilles saines et vivaces • développement visible de la colonie
---	--

Des colonies faibles, en mauvaise santé doivent être repérées tout au long de l'année afin que des mesures appropriées puissent être prises. Vous trouverez des détails sur la manière d'identifier une maladie et la procédure correcte à suivre dans l'aide-mémoire 2. Aperçu des maladies et ravageurs (www.abeilles.ch/aidememoire).

En cas de doute et pour exclure une épizootie, faire appel à l'inspecteur des ruchers. Des colonies bourdonneuses ne présentant pas d'autre suspicion de maladie peuvent être brossées à une certaine distance du rucher afin de se débarrasser des ouvrières pondeuses.

Courts métrages :

Pour l'évaluation des colonies au printemps, en été et en automne, des vidéos supplémentaires sont disponibles pour les ruches divisibles (Dadant) et les ruches suisses sur www.abeilles.ch/aidememoire.

